

défis verts

défi n°6

je recycle mes mégots !

POURQUOI CE DÉFI ?

Plus de 23 milliards de mégots de cigarettes sont jetés au sol chaque année en France. À Bordeaux, on estime que 200 millions de mégots sont jetés à terre par an, soit 35 tonnes dont bon nombre finissent directement dans la Garonne, puisque les avaloirs des eaux de pluie sont directement reliés au fleuve. Une étude menée dans le Sud-Est montre qu'un mégot est jeté tous les 10m sur les autoroutes.

Jeté au sol, un mégot est une source majeure de pollution. Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau en moins d'une heure. Les mégots ne sont pas biodégradables. Ils sont juste photodégradables : la matière première se dilue au contact de l'eau et du sol. Les filtres ne sont pas en papier, mais fabriqués avec de l'acétate de cellulose combinée à du dioxyde de titane, puis compressé avec un plastifiant appelé triacétine. Ces filtres, qui ont absorbé une partie des 4000 substances présentes dans la cigarette (nicotine, éthylphénol, métaux lourds...), sont particulièrement nocifs pour la faune et la flore.

Les mégots de cigarettes représentent 40% des déchets collectés dans les villes et sur les plages lors des campagnes de nettoyage. C'est le déchet le plus répandu ramassé sur les plages dans le monde. 1 déchet sur 2 dans l'océan est un mégot.

Les mégots de cigarettes sont à l'origine de nombreux départs de feu. « Mégot jeté, forêt brûlée ». Lors des feux de forêts de l'été 2022 en Gironde, le lieutenant-colonel Fabrice Aulas du SDIS 33 expliquait : « Même pendant les incendies, nous avons vu des gens jeter leur mégot par la fenêtre. »

Depuis 2018, la communauté de communes les Coteaux Bordelais recycle et valorise les mégots jetés dans les cendriers publics. Après la collecte, les mégots sont valorisés énergétiquement ou transformés en pannonneaux par Écomégot.

> place aux défis !!

À vous de jouer !

défi 1

Dans ma commune, je jette mes mégots dans les cendriers de rue dédiés, estampillés du slogan « Jetez : c'est recyclé ! » et du logo des Coteaux Bordelais.

défi 2

Quand je me promène, je ramasse les mégots au sol et les conserve dans un bocal en verre. Une fois plein, j'apporte le contenant à l'accueil de la mairie de ma commune. Je prends une photo et la diffuse sur mes réseaux.

défi 3

J'utilise un cendrier de poche offert par les Coteaux Bordelais.